

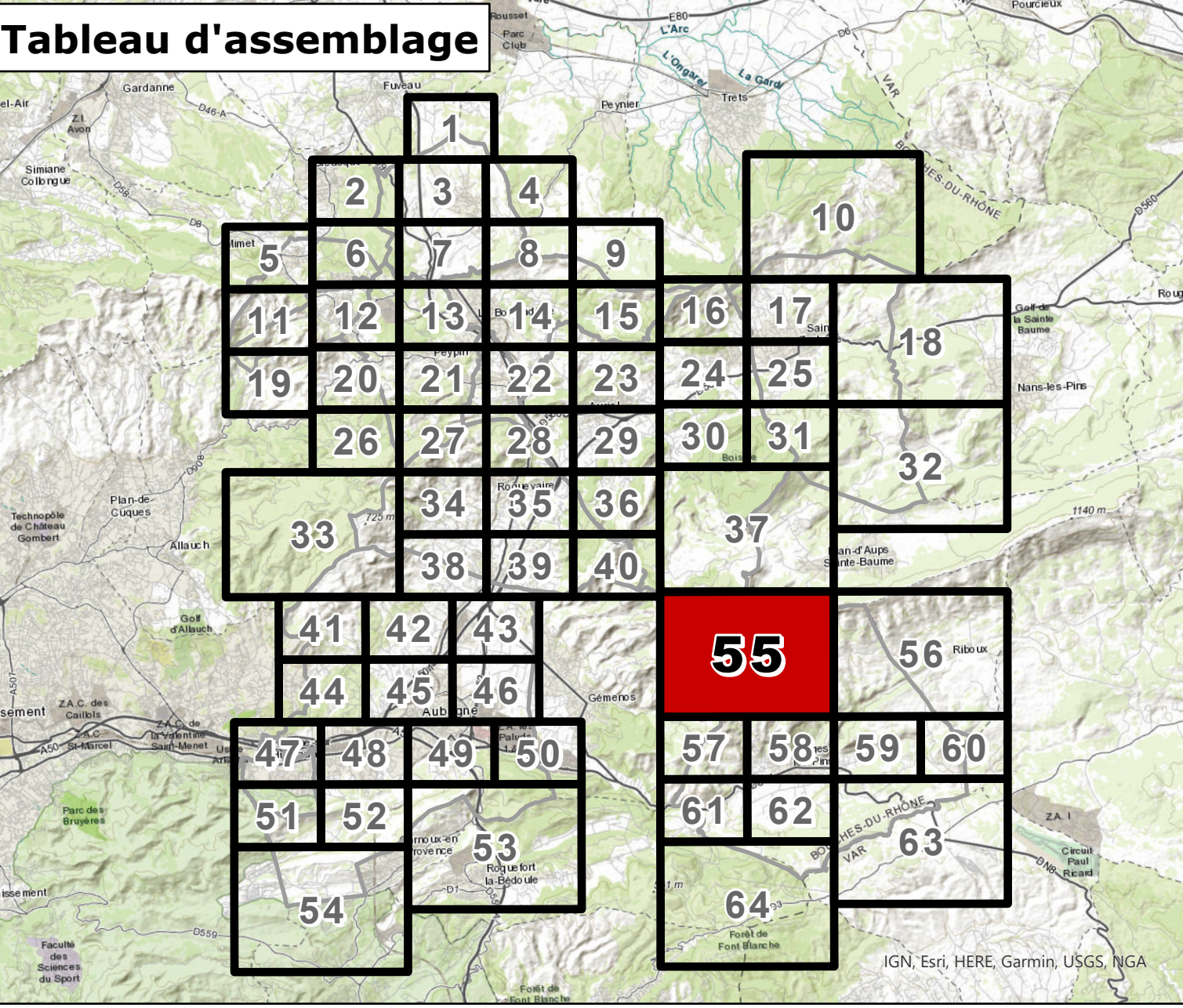
Règlement - pièces graphiques

N. Autres planches  
N1. Planche Eau

PLANCHE  
55

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

Projet de modification n°1



Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU  
RISQUE INONDATION (PPRI)

Enveloppe d'application du PPR approuvé

Risque inondation réglementé par le PLUi

ALÉA RUISSELLEMENT

Aléa très fort  
Aléa moyen à forte hauteur  
Aléa moyen  
Aléa faible  
Aléa résiduel  
PPE  
Cote des plus hautes eaux (PHE)  
en mètres (référentiel NGF)  
Porter à Connaissance - PAC Huveaune

CLASSE RUISSELLEMENT

Classe  
R = Renouveler / I = Intensifier / P = Prolonger  
M = Maintenir / A = Autre / S = Secteur de projet  
Serres et tunnels agricoles autorisés

Prescriptions complémentaires

ZONE DE SAUVEGARDE DES  
MASSES D'EAU SOUTERRAINES

ZS de priorité 1 (P1)  
ZS de priorité 2 (P2)  
ZS de priorité 3 (P3)

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES  
CAPTAGE D'EAU

Périmètre de protection immédiate  
Périmètre de protection rapprochée

Fond de Plan

Parcellaire  
Bât dur  
Bât léger  
Élément de repère  
Plaque ou Plan d'eau  
Cimetière

